



Université Claude Bernard



# DIPLÔME NATIONAL DE DOCTORAT

(Arrêté du 25 mai 2016)

Date de la soutenance : **23 novembre 2021**

Nom de famille et prénom de l'auteur : **Monsieur THOMAS Cyril**

Titre de la thèse : « *Les relations franco-kényanes dans les courses de fond (1960 – 2021) : un processus postcolonial particulier* »

## Résumé



Partant du constat de la domination des athlètes kényan·e·s sur de nombreux·ses courses sur route et cross-country français·e·s depuis les années 1990, cette étude vise à interroger les relations entre les institutions et les acteurs individuels français·e·s et kényan·e·s en athlétisme selon une perspective socio-historique s'inscrivant dans le champ des *postcolonial studies*. S'il est indiscutable que la France et le Kenya sont des États postcoloniaux, eu égard à leurs anciens statuts respectifs de métropole et de colonie, appliquer ce qualificatif à leur relation semble moins conventionnel, le Kenya étant une ancienne colonie britannique. L'objet de cette étude est néanmoins de montrer à travers une approche socio-historique que malgré l'absence de liens coloniaux entre les deux pays, les relations franco-kényanes en athlétisme s'inscrivent dans un processus postcolonial. Après les premières correspondances entre les fédérations d'athlétisme française et kényane dans les années 1960, la relation au départ très vertical tend à s'équilibrer à mesure des succès kényans intervenant dans la période suivant l'indépendance du jeune État africain. S'imposant comme une domination sportive, ces succès sont largement soumis à une lecture racialisante et/ou environnementaliste persistante, émanant de la presse comme des responsables fédéraux français·e·s. Dans les années 1990, la relation franco-kényane s'individualise, tandis que l'athlétisme se professionnalise et que se développe un marché des courses sur route très libéral et potentiellement rémunérateur. Génératrice de situations de vulnérabilités, l'interdépendance qui caractérise cette individualisation amène les différents acteurs et les institutions encadrant l'athlétisme à s'adapter, modifiant l'organisation du marché athlétique en France comme au Kenya. A l'origine de nouvelles formes de vulnérabilités, ces transformations amènent à une reconfiguration de la relation franco-kényane au niveau institutionnel dans la période actuelle.

Mots clés :

Athlétisme - Postcolonialisme - Kenya - France - Vulnérabilité - Interdépendance